

## CHARTE INFORMATIQUE

La charte pour l'utilisation des ressources informatiques de l'Université Claude Bernard - Lyon I est intégralement disponible sur le site de l'Université à la rubrique Etudes et scolarité - Etudes doctorales - Inscription. Les étudiants sont tenus de la consulter et de signer le formulaire d'acceptation ci-dessous.

Je soussigné.e, (nom, prénom) :

Numéro national d'étudiant :

Inscrit en (diplôme, année) :

Déclare

- être informé que les ressources informatiques de l'Université ne peuvent être utilisées que dans le strict respect de la législation en vigueur,
- avoir pris connaissance de la charte de l'Université Claude Bernard - LYON 1,
- m'engager à respecter les principes définis dans la présente charte,
- m'engager à respecter les instructions spécifiques données par les services responsables de la gestion des ressources informatiques que je peux utiliser,
- m'engage à respecter les consignes des administrateurs des systèmes informatiques et à m'y conformer,
- être informé du fait que le non-respect de la législation ainsi que des règles fixées par la charte de l'Université peut impliquer, sans préjuger d'éventuelles poursuites pénales, la comparution devant la section disciplinaire de l'Université.

A

le

Signature précédée de la mention manuscrite

« Lu et approuvé »